

Procès-Verbal – Conseil d'école Pierre Prévost

Mardi 7 novembre 2017

Membres du Conseil d'Ecole présents

Enseignants : Meur Simon (Directeur) et Mmes Audoux, Deslais, Génart, Pouilly

Mairie : Mme Duval, Adjointe au Maire

Délégué départemental Meur Saloux

Représentants de parents d'élèves : Mmes Assureira, Housseau, Ichard-Vasse, Verdy et Meur Bensegueni

1. Règlement Intérieur

Suite au retour à la semaine de 4 jours, validation des horaires de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

2. Plan Vigipirate

2 exercices PPMS sont prévus pour l'année restante :

- 1 PPMS mise en sécurité classique avec un confinement dans bibliothèque
- 1 PPMS attentat avant les vacances de Noël selon scénario imposé, le confinement a lieu dans chaque Classe. L'exercice peut avoir lieu avec possibilité d'observateurs.

3. Effectifs et Répartition

Les effectifs sont de 27 CP, 38 CE1, 26 CE2, 19 CM1 et 33 CM2 soit 143 élèves au total (moyenne de 23,8 élèves/classe) répartis de la façon suivante :

- 1 CP : 27 élèves
- 1 CE1 : 25 élèves
- 1 CE1/CE2 : 12 CE1 + 10 CE2 = 22 élèves
- 1 CE2/CM1 : 16 CE2 + 6 CM1 = 22 élèves
- 1 CM1/CM2 : 14 CM1 + 7 CM2 = 21 élèves
- 1 CM2 : 26 élèves

Pour la rentrée 2018 33 CM2 partent et 37 CP arrivent. Soit un total de 147 élèves pour 6 classes avec un ratio de 24,5 élèves par classe.

4. Projet d'école 2015-2018

Dernière année du projet

Projet lecture pour le français et savoir reconnaître et interpréter les problèmes pour les mathématiques.

5. Coopérative

Fonctionnement en année scolaire

A ce jour 07/11/2017 :

- **Actif** 2870 euros + 32 euros en cours : soit **2902 euros**
- **Dépenses** : 1375 euros (déjà payé, en général de la papeterie)
- **Cotisations perçues** : 1762 euros

Réponse à une question diverse : voici la ventilation des dépenses et des produits de la coopérative au **31/08/17 (année scolaire 16/17)**

Actif au **31/08/17** 2801€ en banque et 35€ en caisse soit un **TOTAL de 2836€**

Dépenses Fonctionnement: 8713€ au total

- Prestation photographe: 2394€
- Charges/Fonctionnement des classes : 5916€
- Cotisations obligatoires : 319€
- Assurance : 42€
- Charge exceptionnelle BRED : 10€
- Charges courantes (timbres etc...) : 32€

Dépenses Sorties : 2748 euros au total

- Cars : 1744 euros
- paiement des entrées : 1004 euros

Produits : 8904€ au total

- Photos : 3496€ (bénéfice coop 1102€ soit un gain 31,5%)
- Subvention commune : 1500€
- Cotisations : 2232€
- NAP reversé : 1676€

6. Question Diverses

Coopérative Scolaire - L'association souhaiterait avoir un compte-rendu écrit financier de la coopérative scolaire permettant de voir la ventilation des recettes et des dépenses pour l'année 16/17 ?

Cf point N°5. Par ailleurs, l'association demande si le document peut leur être communiqué. Meur le Directeur enverra le document OCCE avec les lignes budgétaires à Mr le Président de l'association.

Passage au plan numérique - Qu'a prévu l'école dans le cadre du passage au plan numérique (tableau numérique interactif, tablettes etc...) ?

- Pour la possibilité de tableau numérique, l'école étant non rurale, la mise en place n'était pas possible.

- Concernant les tablettes, une demande de l'école a été adressée à la commune, mais les délais étaient trop courts, voire quasiment dépassés. La commune étudie le dossier, car cela va au-delà de l'installation, il faut faire des travaux et que la maintenance soit assurée. C'est donc un dossier en réflexion pour le moment.

Toilettes - Depuis des années, des questions relatives aux sanitaires sont posées lors des conseils d'école. Quels sont les travaux effectués depuis le mois de juin dernier pour que les enfants aient à leur disposition l'ensemble des sanitaires ? Les sanitaires garçons ne disposent que d'un seul WC fermé dont la chasse est cassée depuis des années.

Mme Duval est venue constater les dégâts : les systèmes de chasse d'eau sont entièrement à revoir. Les toilettes sont en cours d'amélioration.

Entrée commune - Où en est l'entrée commune. Sera-t-elle mise en fonctionnement cette année ?

Mme Duval explique que Meur Chanclud qui devait venir voir avec un spécialiste cette semaine pour revoir le fonctionnement de l'entrée commune pour une possible mise en œuvre en janvier 2018.

Nouveaux Programmes - Tous les élèves bénéficient-ils de nouveaux manuels scolaires programme 2016 ? Si ce n'est pas le cas, l'achat de manuels est-il prévu ?

- Non, le budget ne permet pas de renouveler chaque année les manuels. A titre d'information 1 manuel coûte environ 15€
- Les manuels utilisés datent de 2008/2010.
- Il est fait un point sur l'historique des subventions de la commune et leurs attributions.
 - Avant les NAP : 4000€+ 40€par élèves pour les fournitures
 - NAP : 1500€+ montant des NAP (15€par enfant adhérent) + 35€par élève pour les fournitures
 - Après NAP : 1500€+ 35€par élève pour les fournitures

Les NAP n'ayant plus lieu, la commune va-t-elle compenser cette perte de financement ?
Mme Duval va se renseigner sur ce point.

Sorties - Les sorties sont-elles autorisées y compris sur Paris ?

Il n'y a pas de sorties prévues pour le moment. Les sorties sont autorisées même à Paris si on affrète un bus (les transports en communs sont déconseillés)

Fête de l'école - L'école envisage-t-elle un retour d'une fête de l'école organisée par l'école en fin d'année ?

Meur Simon ne souhaite pas prendre la responsabilité d'organiser une fête.

- *Nota bene* : le festival du livre à venir sera réalisé en ligne



Présentation des Comptes de l'association

Elémentaire				
Année	Action	Somme récoltée	Utilisation	Solde
15/16	Report sur 16/17	988€	Action Prévention Violence	988€
16/17	Action Prévention Violence		1246€ soit 988€ +258€ financés par d'autres actions de l'association	0€
16/17	Chocolats de Noel	236€	Report sur 17/18	236€
16/17	2 ventes de gâteaux	167€	Report sur 17/18	403€
16/17	Kermesse	336€	Report sur 17/18	739€

L'association dispose d'un montant de **739€** pour l'école. Comme précisé en début d'année, **nous attendons les propositions de l'équipe pédagogique pour l'utilisation de cette somme.**

Meur le Directeur lève la séance à 19h45